

*Compte rendu*  
**Conseil Communautaire**  
*Mardi 23 juin 2015*

**Délégués présents avec droit de vote :**

<u>La Vernaz</u> :	GARIN Jacqueline (DT)
<u>La Côte d'Arbroz</u> :	MUFFAT Sophie (DT)
<u>Montriond</u> :	LAGRANGE Georges et FAVRE Annie
<u>La Forclaz</u> :	GALLAY Cyrille (DS)
<u>Seytroux</u> :	MORAND Jean-Claude (DT)
<u>Le Biot</u> :	VERNAY Franck (DS)
<u>Saint Jean d'Aulps</u> :	COTTET-DUMOULIN Patrick et BOIRE-VARLET Sophie
<u>Morzine</u> :	BERGER Gérard, PEILLEX Gilbert, RICHARD Hélène, RICHARD Michel et ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth
<u>Les Gets</u> :	MUTILLOD Christophe, GOINE Nathalie et ANTHONIOZ Henri
<u>Reyvroz</u> :	LOMBARD Gérald (DT)
<u>Vailly</u> :	TRABICOHET Yannick et GURLIAT Romain
<u>Lullin</u> :	DEGENEVE Alain et CRAYSTON José
<u>Bellevaux</u> :	VUAGNOUX Jean-Louis, CORNIER-PASQUIER Anne et PASQUIER Régis

**Délégués présents sans droit de vote :**

HAUTEVILLE Laurent (DS La Vernaz) et CORNIER Andrée (DS Reyvroz)

**Procurations :**

GAYDON Christelle (Essert-Romand) à TRABICHHET Yannick (Vailly)  
PHILIPP Martine (Morzine) à PEILLEX Gilbert (Morzine)

**Délégués excusés :**

PHILIPP Martine (Morzine), CHARNAVEL GAYDON Christelle (Essert-Romand), COFFY Serge (DT La Baume) et TOURNIER Henri-Victor (DT Le Biot)

**Délégués absents :**

RASTELLO Lucien (Morzine), CHARNAVEL Marie-Thérèse (Saint Jean d'Aulps), MUFFAT Jean-François (DS Essert-Romand), POLLIEN Frédéric (DS La Baume) LE RAY Gérard (DS La Côte d'Arbroz), GALLAY Gilbert (DT La Forclaz) et DUPONT Eric (DS Seytroux)

**Autres personnes présentes :**

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur), MONTET Charles-Henri (responsable administratif et financier), LARDY Sandra (chef de projet de territoire), LEI Josiane (conseiller départemental – canton d'Evian-les-Bains), RUBIN Nicolas (conseiller départemental – canton d'Evian-les-Bains), MAHUT Patricia (conseiller départemental – canton de Thonon-les-Bains) et BAUD Richard (conseiller départemental – canton de Thonon-les-Bains)

**Secrétaire de séance :**

LOMBARD Gérald

## 1/ Accueil des conseillers départementaux de la Haute-Savoie

Madame la Présidente souhaite la bienvenue aux conseillers départementaux de la Haute-Savoie qui sont venus assister à la réunion de ce soir qui porte notamment sur l'approbation du Plan Tourisme 2015-2018 du Haut-Chablais et sur des demandes de financement au titre du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires.

## 2- Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 mai 2015

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve sans modification le compte-rendu de la dernière réunion.**

## 3- Réunions aux organismes extérieurs

Stéphane PUGIN-BRON précise que plusieurs réunions dans des organismes extérieurs ont eu lieu depuis le 26 mai 2015 :

- 28 mai : COPIL CDDRA à Thonon
- 4 juin : Bureau du SIAC (*Jacqueline GARIN*)
- 4 juin : commissions SIAC à Thonon (*Yannick TRABICHET*)
- 4 juin : Bureau rivières à Thonon (*Yannick TRABICHET*)
- 8 juin : association des maires à La Roche (*Jacqueline GARIN*)
- 11 juin : COPIL Télémédecine (*Jacqueline GARIN*)
- 15 juin : assemblée extraordinaire de AdM 74
- 23 juin : Mission Locale (*Sophie MUFFAT*)

Christophe MUTILLOD souligne que d'autres réunions ont eu lieu, notamment à Chablais Léman Développement. Madame la Présidente rappelle qu'il appartient aux élus concernés de transmettre à Stéphane PUGIN-BRON les dates des réunions auxquelles ils ont participé.

## 4- Approbation du Plan Tourisme 2015-2018 du Haut-Chablais

Sandra LARDY présente aux membres du Conseil Communautaire les principales dispositions du Plan Tourisme 2015-2018 du Haut-Chablais :

- AXE 2 – SOUTENIR LA DYNAMIQUE DES STATIONS DE SPORTS D'HIVER
  - *Neige de culture – Gestion des ressources en eau*
    - 5 actions / 3 communes
      - Création ou extension de retenues collinaires
      - Enneigement de domaine
    - Coût total : 8 744 000 €
  - *Amélioration des fronts de neige et des espaces d'initiation*
    - 1 action / 1 commune
      - Création d'un secteur débutants
    - Coût total : 5 675 000 €
  - *Amélioration des liaisons existantes dans le cadre d'un projet structurant*
    - 4 actions : transports collectifs / territoire
    - 2 actions (aire de camping-cars) / 2 communes
    - Coût total : 752 200 €
  - *Modernisation – Diversification – Accueil des stations et des sites été /hiver*
    - 12 actions / 5 communes
    - *Musées - Sites naturels - Salles hors sacs – Sports et loisirs – Culture*
    - Coût total : 6 110 400 €
- AXE 6 – SOUTENIR LA PRATIQUE DE LA RANDONNEE
  - 5 actions / territoire
    - *Réseau - Création – Réhabilitation – Aménagements – Valorisation des sentiers*
  - Coût total : 160 600 €

- AXE 7 – CULTURE ET PATRIMOINE
  - 3 actions / 6 communes
    - *Maison du patrimoine*
    - *Restauration de petit patrimoine*
    - *Valorisation des alpages*
  - Coût total : 2 720 500 €
- AXE 8 – MODERNISATION DES REFUGES – LOGEMENTS DES SAISONNIERS
  - 6 actions / territoire
  - Coût total : 787 000 €

Soit au total :

- 38 actions dont 19 portées directement par la CCHC,
- 13 communes impactées directement
- un coût total de 24 949 700 €

Jean-Louis VUAGNOUX se demande pourquoi la CCHC est désignée maître d'ouvrage du « réaménagement de l'accueil à Avoriaz ». Jacqueline GARIN précise qu'il s'agit là uniquement de la gare d'accueil dont la CCHC a la charge, conformément à ses statuts.

Stéphane PUGIN-BRON souligne que les maîtres d'ouvrages sont définis en fonction des compétences de chacun. Il précise que la CCHC est le catalyseur des subventions que les communes ne pourraient pas toucher individuellement.

Nicolas RUBIN souligne que toutes les dépenses ne peuvent pas figurer dans le Plan Tourisme. Il estime que le plan proposé par la CCHC est tout à fait cohérent.

Christophe MUTILLOD tient à souligner la rapidité et la qualité du travail de Sandra LARDY dans l'élaboration du Plan Tourisme.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le Plan Tourisme 2015-2018 du Haut-Chablais.**

Sandra LARDY précise qu'un projet de délibération sera transmis aux communes concernées par ce Plan Tourisme.

## **5- Fonds Départemental pour le Développement des Territoires : demandes de financement**

### Canton d'Evian-les-Bains

- **Amélioration des logements pour les travailleurs saisonniers à l'auberge du Cloret**
  - Accord de la commune d'Essert-Romand pour remettre le bâtiment à disposition de la CCHC pour les deux prochaines saisons hivernales dans les mêmes conditions mais travaux d'amélioration à prévoir :
  - Travaux d'électricité et mise en place de cuisinette dans plusieurs studios
    - Dépenses HT 15 981,22 €
    - Demande FDDT 2015 (50%) 7 990,61 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette demande de financement et autorise Madame la Présidente à signer la convention avec Essert-Romand.**

- **Réfection complète de la pelouse du terrain de football de Montriond**
  - Réfection du drainage et de la pelouse
  - Remplacement du système d'arrosage
    - Dépenses HT 63 738 €
    - Demande FDDT 2015 (50%) 31 869 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette demande de financement.**

- **Augmentation de la capacité de la crèche des Gets**
  - Réaménagements intérieurs pour obtenir un agrément pour 3 places supplémentaires dès cet hiver
    - Dépenses HT 40 000 €
    - Demande FDDT 2015 (50%) 20 000 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette demande de financement.**

- **Reconstruction de la crèche d'Avoriaz**
  - Reconstruction complète dans le cadre du pôle enfance d'Avoriaz
  - Dépenses HT 753 061 €
  - Demande FDDT 2015 (30%) 225 918 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette demande de financement.**

Canton de Thonon-les-Bains

- **Mise aux normes des terrains de football de Reyvroz et de Bellevaux**
  - Fermeture vestiaires et réfection partielle pelouse à Reyvroz
  - Mise en place de bancs de touches, d'une barrière de sécurité et amélioration pelouse à Bellevaux
    - Dépenses HT 43 676 €
    - Demande FDDT 2015 (50%) 21 838 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette demande de financement.**

- **Réfection complète de deux voies communales à Vailly (Marphoz et Canivet)**
  - Dépenses HT 115 420,50 €
  - Demande FDDT 2015 (50%) 57 710,25 €
- **Réfection complète de deux voies communales à Bellevaux (Petit Mont et Champ du Noyer)**
  - Dépenses HT 100 610,50 €
  - Demande FDDT 2015 (30%) 30 183,15 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve cette demande de financement.**

Jacqueline GARIN rappelle que ces subventions liées à la voirie viendront bien évidemment abonder les crédits ouverts des communes concernées.

## **6- Finances**

Stéphane PUGIN-BRON rappelle que les budgets primitifs 2015 avaient été votés le 31 mars 2015 avec la reprise anticipée des résultats 2014, et ce en raison de l'impossibilité à l'époque de voter les comptes de gestion car des écritures comptables devaient au préalable être passées pour enregistrer les mises à dispositions de biens et de bâtiments. Il souligne que, ces écritures étant passées, le Conseil Communautaire doit désormais approuver les comptes de gestion, les comptes administratifs 2014 et l'affectation définitive des résultats.

### **6.1 Budget annexe – Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps**

#### **6.1.1 Approbation du compte de gestion 2014**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014.**

#### **6.1.2 Vote du compte administratif 2014**

*Jacqueline GARIN, Présidente, quitte la salle.*

Christophe MUTILLOD, 1<sup>er</sup> Vice-président, présente aux membres du Conseil Communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2014 du budget annexe du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps :

	Dépenses HT 2014	Recettes HT 2014	Résultat 2014
Fonct.	143 440,72 €	180 423,10 €	36 982,38 €
Inv.	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>143 440,72 €</b>	<b>180 423,10 €</b>	<b>36 982,38 €</b>

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget annexe du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps.**

### **6.1.3 Affectation définitive du résultat 2014**

Charles-Henri MONTET rappelle que le budget primitif 2015 du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps a été voté le 31 mars 2015 avec reprise anticipée du résultat 2014 selon les modalités suivantes :

<b>Résultat global de la section de fonctionnement 2014</b>	<b>36 982,38 €</b>
Besoin de financement de la section d'investissement estimé :	
- Résultat d'investissement 2014 avant affectation :	
- Restes à réaliser en dépenses :	N/A
- Restes à réaliser en recettes :	
<b>Soit un besoin de :</b>	
<b>Affectation anticipée en investissement (1068)</b>	N/A
<b>Report en fonctionnement (002)</b>	<b>36 982,38 €</b>

Suite au vote du compte administratif 2014, il souligne la nécessité de décider de l'affectation définitive du résultat 2014 et propose d'entériner les choix de report et d'affectation opérés au mois de mars.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord à l'affectation définitive du résultat 2014 dans les conditions présentées ci-dessus.**

## **6.2 Budget annexe – Service Public d'Assainissement Non Collectif**

### **6.2.1 Approbation du compte de gestion 2014**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014.**

### **6.2.2 Vote du compte administratif 2014**

*Jacqueline GARIN, Présidente, quitte la salle.*

Christophe MUTILLOD, 1<sup>er</sup> Vice-président, présente aux membres du Conseil Communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2014 du budget annexe du Service Public d'Assainissement non Collectif :

	Dépenses HT 2014	Recettes HT 2014	Résultat 2014
Fonct.	33 657,25 €	115 823,94 €	82 166,69 €
Inv.	0,00 €	8 400,25 €	8 400,25 €
<b>Total</b>	<b>33 657,25 €</b>	<b>124 224,19 €</b>	<b>90 566,94 €</b>

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif.**

### **6.2.3 Affectation définitive des résultats 2014**

Charles-Henri MONTET rappelle que le budget primitif 2015 du Service Public d'Assainissement Non Collectif a été voté le 31 mars 2015 avec reprise anticipée du résultat 2014 selon les modalités suivantes :

<b>Résultat global de la section de fonctionnement 2014</b>	<b>82 166,69 €</b>
Besoin de financement de la section d'investissement estimé :	
- Résultat d'investissement 2014 avant affectation :	8 400,25 €
- Restes à réaliser en dépenses :	0,00 €
- Restes à réaliser en recettes :	0,00 €
<b>Soit un excédent de :</b>	<b>8 400,25 €</b>
<b>Affectation en investissement (1068)</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Report en fonctionnement (002)</b>	<b>82 166,69 €</b>

Suite au vote du compte administratif 2014, il souligne la nécessité de décider de l'affectation définitive du résultat 2014 et propose d'entériner les choix de report et d'affectation opérés au mois de mars.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord à l'affectation définitive du résultat 2014 dans les conditions présentées ci-dessus.**

## **6.3 Budget principal**

### **6.3.1 Approbation du compte de gestion 2014**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2014.**

### **6.3.2 Vote du compte administratif 2014**

*Jacqueline GARIN, Présidente, quitte la salle.*

Christophe MUTILLOD, 1<sup>er</sup> Vice-président, présente aux membres du Conseil Communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2014 du budget principal :

	Dépenses HT 2014	Recettes HT 2014	Résultat 2014
Fct	8 860 612,97 €	13 112 938,36 €	4 252 325,39 €
Inv	4 248 398,49 €	2 341 655,58 €	- 1 906 742,91 €
<b>Total</b>	<b>13 109 011,46 €</b>	<b>15 454 593,94 €</b>	<b>2 345 582,48 €</b>

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2014 du budget principal.

### 6.3.3 Affectation définitive des résultats 2014

Charles-Henri MONTET rappelle que le budget principal primitif 2015 a été voté le 31 mars 2015 avec reprise anticipée du résultat 2014 selon les modalités suivantes :

<b>Résultat global de la section de fonctionnement 2014</b>	<b>4 252 325,39 €</b>
Besoin de financement de la section d'investissement estimé :	
- Résultat d'investissement 2014 avant affectation :	- 1 906 742,91 €
- Restes à réaliser en dépenses :	724 800,00 €
- Restes à réaliser en recettes :	724 800,00 €
<b>Soit un besoin de :</b>	<b>1 906 742,91 €</b>
<b>Affectation anticipée en investissement (1068)</b>	<b>1 906 742,91 €</b>
<b>Report en fonctionnement (002)</b>	<b>2 345 582,48 €</b>

Suite au vote du compte administratif 2014, il souligne la nécessité de décider de l'affectation définitive du résultat 2014 et propose d'entériner les choix de report et d'affectation opérés au mois de mars.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, donne son accord à l'affectation définitive du résultat 2014 dans les conditions présentées ci-dessus.**

Christophe MUTILLOD souligne que l'année 2014 s'est plutôt bien passée mais qu'il faut être prudent compte tenu de la diminution de la DGF et de l'augmentation du FPIC.

Stéphane PUGIN-BRON précise que le résultat de clôture 2014 doit être relativisé car il provient essentiellement des excédents 2013 transférés par le SIVOM de la Vallée d'Aulps, excédents qui sont affectés au service Déchets dans le cadre d'un Programme Pluriannuel d'Investissement « Déchets » qui sera présenté prochainement.

### 6.4 Baisse des dotations de l'État : motion de soutien à l'action de l'AMF

Stéphane PUGIN-BRON souligne que l'AMF a élaboré une motion de soutien à soumettre à l'avis du Conseil Communautaire afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la motion de soutien à l'action de l'AMF annexée au présent compte-rendu.**

### **6.5 Animation PAEC et Natura 2000 : demande de financement auprès de l'UE et de l'Etat**

Stéphane PUGIN-BRON informe les membres du Conseil Communautaire qu'une demande de subvention a été déposée pour l'animation PAEC et l'animation Natura 2000 (site du Roc d'Enfer) pour un montant prévisionnel de 74 695 euros TTC au titre la mesure 7.63 du PDR Rhône-Alpes 2014-2020 (FEADER et Etat). Il précise que cette demande a été déposée au nom de la CCHC par le SIAC le 9 mars 2015 en sa qualité de chef de file du PAEC Chablais et qu'il convient de compléter le dossier par une délibération de la CCHC.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de l'Union Européenne (FEADER) et auprès de l'État et autorise le SIAC à déposer la demande de financement auprès de la DDT de la Haute-Savoie.**

### **6.6 Schéma de desserte et plan de circulation du Roc d'Enfer : demande de financement CDDRA**

Stéphane PUGIN-BRON rappelle aux membres du Conseil Communautaire la validation, en février 2015, du Document d'Objectifs et du plan d'actions pour le site Natura 2000 du Roc d'Enfer. Conformément aux préconisations du plan d'actions, il propose d'approuver la réalisation à l'échelle du massif du Roc d'Enfer d'un schéma de desserte et d'un plan de circulation des véhicules à moteur, et ce selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Financiers	Dépense subventionnable	Taux	Montant de la subvention
Région R-A (CDDRA)	33 972 € TTC	50%	16 986.00 €
Conseil Départemental 74	33 972 € TTC	12%	4 000.00 €
CCHC	33 972 € TTC	38%	12 986.00 €
<b>TOTAL TTC</b>			33 972.00 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la réalisation d'un schéma de desserte et d'un plan de circulation des véhicules à moteur à l'échelle du massif du Roc d'Enfer et sollicite la Région Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie pour le versement des subventions correspondantes.**

### **6.7 Tarifs voirie 2015**

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de voter les tarifs « Voirie » 2015 sur la base d'une augmentation de 1,5 % par rapport à 2014.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les tarifs voirie 2015 joints en annexe.**

Romain GURLIAT souligne qu'il serait bien de réunir prochainement la commission Voirie.

Yannick TRABICHET tient à signaler que le fauchage a été très bien fait cette année, encore mieux qu'en 2014 selon elle.

### **6.8 Fixation d'un tarif de location pour les terrains de football de la CCHC**

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de fixer à 4,60 euros de l'heure le tarif de location pour les sociétés privées utilisant les terrains de la CCHC dans le cadre de stages ou d'actions commerciales.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve ce tarif.**

### **6.9 Nouveaux tarifs pour le Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps**

Madame la Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de voter de nouveaux tarifs pour la boutique du Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps :



Désignation	PA HT	PV TTC
Serviteur métal patiné et bois	24,95 €	47,00 €
Table plantoir métal patiné et bois MM / GM	42,50 €	38,00€ / 46,00€
Coffret thé	11,25 €	22,50 €
Cuillère à miel	0,89 €	3,00 €
Petites bougies en cire d'abeilles x 3	2,75 €	7,90 €
Grande bougie en cire d'abeilles	4,95 €	9,50 €
Miroir fenêtre église 112cm	42,50 €	76,50 €
Étagère quartier rond	49,00 €	88,00 €
Thermomètre abeille	1,50 €	4,50 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les tarifs qui lui sont présentés.**

## **7- Communication**

### **7.1 Validation du nouveau logo de la CCHC**

Sandra LARDY présente aux membres du Conseil Communautaire les propositions de l'agence Proximark pour le nouveau logo.

Après débat, le Conseil Communautaire, à la majorité des membres présents, confirme sa volonté de changer le logo afin de créer une nouvelle identité « à 15 » pour la communauté de communes et choisit la version « sans montagne » :



### **7.2 Edition d'un bulletin d'informations intercommunal**

Sandra LARDY informe les membres du Conseil Communautaire qu'un nouveau bulletin d'informations intercommunal est cours de réalisation et sortira très prochainement. Elle aimerait à ce titre avoir le calendriers des sorties des bulletins communaux.

## **8- Personnel**

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de modifier le tableau des emplois permanents de la manière suivante :

- suppression d'un poste d'agent de maîtrise et création d'un poste d'agent de maîtrise principal (avancement de grade de Didier LAVOGIER),
- suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe et création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe (remplacement de John DELALE).

Il propose également de lancer un recrutement pour un emploi non permanent de chargé de communication Déchets (poste d'une durée de 6 mois à 1 an qui devra être créé en septembre lorsque les dates et le niveau de rémunération auront été arrêtés).

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve ces modifications de postes et le lancement du recrutement.**

## 9- Questions diverses

### 9.1 Programmation des Chemins de Traverse 2015-2016

Stéphane PUGIN-BRON présente aux membres du Conseil Communautaire la programmation des Chemins de Travers 2015-2016 :

- Mercredi 21 octobre 2015 à 17h30 à Lullin
  - Le Ciel des Ours
  - A partir de 3 ans
- Mardi 3 février 2016 à 18h30 à Morzine
  - T'as de beaux yeux tu sais Carabosse
  - Théâtre forain – humour – à partir de 7 ans
- Mercredi 11 mai 2016 à 20h à Bellevaux
  - Scapin ou la vraie vie de Gennaro Costagliola
  - Théâtre tout public
- Jeudi 19 mai 2016 à 20h aux Gets
  - Teahouse
  - Marionnettes – ados/adultes
- Lundi 6 juin 2016 à 14h30 à Saint Jean d'Aulps
  - Je ne veux plus
  - Théâtre marionnettes – séance scolaire
- Samedi 11 juin 2016 à 20h à Morzine
  - De l'autre côté du miroir
  - Théâtre d'objet - ados/adultes

### 9.2 SIAC : désignation d'un nouveau représentant de la CCHC au COPIL CDDRA

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire, suite à la démission d'André PEERSMAN, de désigner un nouveau représentant de la CCHC au Comité de Pilotage CDDRA pour siéger à côté des 9 autres représentants :

- Jacqueline GARIN
- Christophe MUTILLOD
- Yannick TRABICHET
- Gilbert GALLAY
- Henri-Victor TOURNIER
- Hélène RICHARD
- Patrick COTTET-DUMOULIN
- Sophie MUFFAT
- José CRAYSTON

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne Romain GURLIAT en tant que représentant de la CCHC au Comité de Pilotage CDDRA du SIAC.**

### 9.3 Information sur le Forum de l'emploi saisonnier à Morzine

Stéphane PUGIN-BRON souligne que le Forum se tiendra le mercredi 14 octobre 2015 à Morzine et rappelle que la mobilisation des professionnels des deux vallées est souhaitable.

### 9.4 PSP de la Vallée d'Aulps : désignation d'un représentant de la CCHC au CA de l'association

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne Jacqueline GARIN en tant que représentant de la CCHC au Conseil d'Administration du PSP de la Vallée d'Aulps.**

*Les prochaines réunions du Conseil Communautaire auront lieu le 4 août 2015 à 18h30 aux Gets et le 15 septembre 2015 à 18h30 à Reyvroz.*

Le Biot, le 29 juin 2015  
La Présidente